



**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS  
DU MAINE ET LOIRE**

Association loi 1901  
Siège social : 29, rue Chef de Ville  
49000 ANGERS

**Exercice clos le 31 décembre 2020**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**



## ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS DU MAINE ET LOIRE

Association loi 1901  
Siège social : 29, rue Chef de Ville  
49000 ANGERS

Exercice clos le 31 décembre 2020

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association départementale des Francas du Maine et Loire relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.



### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les provisions pour risques et charges et les fonds dédiés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre comité directeur.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boulogne, le 21 avril 2021

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Hervé Willi

Commissaire aux Comptes

## ***BILAN***

ACTIF	31.12.2020			31.12.2019	PASSIF	31.12.2020	31.12.2019
	Brut	Amort. & Dépréciation	Net				
<b><i>ACTIF IMMOBILISE</i></b>					<b><i>FONDS PROPRES</i></b>		
Immobilisations incorporelles	5 880	4 435	1 444	2 484	Fonds propres (avant affectation)	306 239	264 366
Terrains					Résultat de l'exercice	-13 995	41 873
Constructions					Subventions d'investissement	17 781	26 505
Matériels d'activités	48 812	25 850	22 963	29 084	Total	<b>310 025</b>	<b>332 744</b>
Autres immobilisations corporelles	96 188	79 338	16 851	26 177	<b><i>FONDS DEDIES &amp; PROVISIONS</i></b>		
Immobilisations en cours					Fonds dédiés	50 250	9 000
Prêts Francas					Provisions pour risques		
Autres prêts et titres immobilisés	5 033	5 000	33	33	Provisions pour charges	35 000	35 000
Dépôts et cautionnements					Total	<b>85 250</b>	<b>44 000</b>
Total	<b>155 913</b>	<b>114 623</b>	<b>41 290</b>	<b>57 778</b>			
<b><i>ACTIF CIRCULANT</i></b>					<b><i>DETTES</i></b>		
Stocks	979		979	1 044	Emprunts Francas		
Usagers - clients	93 251		93 251	205 444	Autres emprunts et dettes assimilées		
Comptes courants Francas	24 645		24 645	59 552	Fournisseurs	10 080	11 162
Autres créances	26 794		26 794	23 090	Dettes fiscales et sociales	17 962	15 234
Trésorerie	296 681		296 681	102 607	Comptes courants Francas	2 729	466
Charges constatées d'avance	397		397	1 226	Autres dettes	504	174
Produits constatés d'avance					Produits constatés d'avance	57 486	46 961
Total	<b>442 746</b>		<b>442 746</b>	<b>392 963</b>	Total	<b>88 761</b>	<b>73 997</b>
<b>Total</b>	<b>598 659</b>	<b>114 623</b>	<b>484 036</b>	<b>450 741</b>	<b>Total</b>	<b>484 036</b>	<b>450 741</b>

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	17 192	15 422
Ventes de marchandises	7 087	2 912
Prestations de service	632 142	714 994
Subventions d'exploitation	275 034	231 780
Dons et Mécénat	8 853	176
Contributions financières	28 626	22 359
Autres produits	21 475	28 778
Reprises sur dépréciations et provisions		8 000
Utilisations des fonds dédiés		38 700
Quote-part subvention invest. virée au résultat	8 724	9 687
Total	<b>999 133</b>	<b>1 072 808</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock	65	167
Autres achats et charges externes	602 307	670 694
Aides financières	5 300	9 120
Impôts et taxes	4 740	3 123
Salaires	175 349	147 755
Charges sociales	47 455	40 597
Autres charges	127 890	127 016
Dotations aux amortissements	19 332	18 145
Dotations aux dépréciations et provisions		10 000
Report en fonds dédiés	41 250	9 000
Total	<b>1 023 689</b>	<b>1 035 616</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I)</b>		
	<b>-24 555</b>	<b>37 191</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Intérêts	365	617
Autres produits financiers		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	<b>365</b>	<b>617</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Intérêts		
Autres charges financières		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total		
<b>RESULTAT FINANCIER (II)</b>		
	<b>365</b>	<b>617</b>
<b>RESULTAT COURANT (I + II)</b>		
	<b>-24 190</b>	<b>37 808</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
sur opérations de gestion	13 206	8 345
sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	<b>13 206</b>	<b>8 345</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
sur opérations de gestion	2 584	4 280
sur opération en capital	427	
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total	<b>3 011</b>	<b>4 280</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)</b>		
	<b>10 195</b>	<b>4 065</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)</b>		
	<b>-13 995</b>	<b>41 873</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature et prestations en nature	12 873	7 873
Bénévolat	6 000	16 000
Total	<b>18 873</b>	<b>23 873</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Mises à disposition gratuite et prestations en nature	12 873	7 873
Personnel bénévole	6 000	16 000
Total	<b>18 873</b>	<b>23 873</b>

au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 qui dégage un déficit de 13 995 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

Les comptes annuels composés du bilan, du compte de résultat et de l'annexe forment un tout indissociable.

Objet social de l'association :

*Promouvoir la place que les enfants et les jeunes doivent avoir dans la société*

- de regrouper les activités et les structures de loisirs répondant aux besoins des enfants et des familles
- d'inciter à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets éducatifs
- de susciter en fonction des besoins, la création de structures et d'activités adaptés aux conditions d'existence.
- d'informer et de former les personnes concernées par les enfants, les jeunes et leur éducation
- d'étudier et de promouvoir des méthodes et outils d'animation et d'information adaptés aux structures et aux publics

## I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire qui a bouleversé l'activité de l'association :

- activité très réduite durant la période de confinement de mi-mars à début juin 2020 ;
- participation au dispositif de l'École Apprenante durant les vacances scolaires.

## II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. L'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Sauf exception, les créances et dettes ont des échéances à moins d'un an.

Changement de méthode comptable : Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## III - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

### 1. Immobilisations incorporelles et corporelles

#### a) Tableau de variations des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	5 879,62			5 879,62
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités	52 839,45	1 199,12	1 752,40	52 286,17
Agencements & aménagements divers	15 605,09			15 605,09
Matériel de transport	27 990,00			27 990,00
Matériel informatique	36 389,13	2 072,40		38 461,53
Mobilier de bureau	10 658,04			10 658,04
Immobilisations en cours				
<b>Total</b>	<b>149 361,33</b>	<b>3 271,52</b>	<b>1 752,40</b>	<b>150 880,45</b>

#### b) Acquisitions et désinvestissements

Acquisition de jeux pour la ludothèque : 525,02 €, achat de barnum (674,10 €) et mise au rebut de tente et barnum détériorés (1752,40 €) ; acquisition d'ordinateurs (2 072,40 €)

#### c) Tableau de variations des amortissements

Amortissements	Taux linéaire	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%	3 395,82	1 039,36		4 435,18
Constructions et agencements	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%	22 834,22	7 814,88	1 325,45	29 323,65
Agencements & amén. divers	10%	15 605,09			15 605,09
Matériel de transport	25%	15 116,39	4 765,28		19 881,67
Matériel informatique	33%	30 605,23	4 877,93		35 483,16
Mobilier de bureau	20%	4 059,73	834,35		4 894,08
<b>Total</b>		<b>91 616,48</b>	<b>19 331,80</b>	<b>1 325,45</b>	<b>109 622,83</b>

## 2. Immobilisations financières

	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Prêts Francas			
Parts CME	32,87		32,87
Participation (a) Association Cœur d'Ardoise : apport aux fonds associatifs avec droit de reprise conditionnel)	5 000,00		5 000,00
Dépôts et cautionnements	<b>5 032,87</b>		<b>5 032,87</b>

(a) : dépréciés à 100% compte tenu du risque de non recouvrement

## 3. Stocks : 978,75€

Le stock est composé de fichiers jeux et de cd

## 4. Usagers - clients

	Brut	Dépréciations	Net
APLA Verrières en Anjou	6 400,67		6 400,67
CAF 49	20 589,13		20 589,13
Mairie ANGERS	57 485,57		57 485,57
Divers clients	8 505,66		8 505,66
Usagers douteux			
Usagers non encore facturés			
<b>Total</b>	<b>93 251,03</b>		<b>93 251,03</b>

## 5. Comptes courants Francas

N° structure	Nom	Montant
45001900	UR Francas Pays de Loire	18 713,40
45001929	AD Finistère	2 000,00
45001953	AD Mayenne	3 672,84
Divers	Divers ADS Francas	258,45
	<b>Total</b>	<b>24 644,69</b>

## 6. Autres créances

Personnel Avances et Acomptes	17,48
UNIFORMATION	18 276,76
Mécénat SADEL	8 500,00
	<b>26 794,24</b>

## 7. Trésorerie

Crédit Mutuel Angers	80 573,14
Crédit Mutuel St Clément	8 329,76
Crédit Mutuel Vauchrézien	4 045,60
Livret bleu	203 606,71
Caisses	125,36
	<b>296 680,57</b>

## 8. Charges constatées d'avance

ILIANE antivirus	286,00
OVHCLOUD	110,65
	<b>396,65</b>

#### IV - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

##### 1. Fonds propres : 306 239 €

Les fonds propres sont le cumul des résultats dégagés depuis la création de l'association.

##### Subventions d'investissement

Désignation	Brut	Taux	Net au début	Reprises	Net à la fin
Subvention CAF 2017	16 463,00		6 640,50	3 863,41	2 777,09
Subvention CAF 2019	25 102,00		19 864,42	4 860,50	15 003,92
<b>Total</b>	<b>41 565,00</b>		<b>26 504,92</b>	<b>8 723,91</b>	<b>17 781,01</b>

##### 3. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
Fonds dédiés St Clément /Vauchrézien	9 000,00			9 000,00
Fonds dédiés Cité éducative		2 250,00		2 250,00
Fonds dédiés DDCS colos apprenantes		25 000,00		25 000,00
Fonds dédiés CAF PDN		10 000,00		10 000,00
Fonds dédiés FDVA 2 achat camion num		4 000,00		4 000,00
<b>Total</b>	<b>9 000,00</b>	<b>41 250,00</b>		<b>50 250,00</b>

##### 4. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
<b>Provisions pour risques</b>				
Engagement de retraite du personnel (1)				
Charges de gestion des personnels	25 000,00			25 000,00
Charges sur activités	10 000,00			10 000,00
<b>Provisions pour charges</b>	<b>35 000,00</b>			<b>35 000,00</b>
Immobilisations financières				
Usagers				
Comptes courants Francas				
<b>Dépréciations</b>				
<b>Total</b>	<b>35 000,00</b>			<b>35 000,00</b>

Dotations / reprises d'exploitation

Dotations / reprises financières

Dotations / reprises exceptionnelles

**Total**

(\*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

- (1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour engagements de retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence jusqu'à 10 ans d'ancienneté et 1/3 au-delà pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

##### 5. Emprunts et dettes assimilées : Néant

	Début	Remboursement	Fin	- d'1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts Francas						
Emprunts bancaires (jj/mm/aa)						
Autres emprunts (jj/mm/aa)						
Découverts bancaires						
<b>Total</b>						

##### 6. Fournisseurs

Fournisseurs	4 653,13
Fournisseurs, factures non parvenues	5 427,00
	<b>10 080,13</b>

## 7. Dettes fiscales et sociales

Personnels rémunérations dues	1 685,31
URSSAF	8 285,02
Caisse de prévoyance CHORUM	1 572,06
Caisse de retraite MALAKOFF	2 348,44
UNIFORMATION	4 052,00
Etat prélèvement à la source	<u>19,63</u>
	<b>17 962,46</b>

## 8. Comptes courants Francas

N° structure	Nom	Montant
45005000	Fédération Nationale	1 865,40
45005000	Divers salariés	863,39
	<b>Total</b>	<b>2 728,79</b>

## 9. Autres dettes

Gratification Laroche	430,36
ATEC	<u>74,11</u>
	<b>504,47</b>

## 10. Produits constatés d'avance

Mairie d'Angers	<u>57 485,57</u>
	<b>57 485,57</b>

## V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 1. Prestations de service

Nombre d'Heures Enfant	Exercice clos	Exercice précédent
Centres de loisirs gérés par l'AD	117 008	N/D
Centres de vacances gérés par l'AD		
<b>Sous Total</b>	<b>117 008</b>	<b>N/D</b>
Réalisé par les organisations affiliées		
<b>Total</b>	<b>117 008</b>	

Type de Prestations	Exercice clos	Exercice précédent
Participation à l'animation	426 266,07	503 200,88
Prestation CAF	68 630,42	54 549,95
Autres prestations de services	122 207,66	144 520,96
Locations	4 516,00	3 936,12
Autres produits d'activités annexes	10 522,23	8 786,36
<b>Total Prestations</b>	<b>632 142,38</b>	<b>714 994,27</b>

### 2. Subventions d'exploitation

	Exercice clos	Exercice précédent
Ministères DDCS	59 000,00	5 000,00
Ministères DDCS FDVA	7 750,00	9 500,00
Conseil Départemental	800,00	2 700,00
Communes	127 083,78	114 495,54
CAF	77 400,00	97 084,00
Autres subventions	3 000,00	3 000,00
<b>Total</b>	<b>275 033,78</b>	<b>231 779,54</b>

### 3. Contributions financières

	Exercice clos	Exercice précédent
Reversement UR/Fédération Nationale	28 626,02	22 358,64
<b>Total</b>	<b>28 626,02</b>	<b>22 358,64</b>

### 4. Aides financières

	Exercice clos	Exercice précédent
Aides Francas de La Mayenne	5 300,00	5 200,00
Aides associations 49		3 920,00
<b>Total</b>	<b>5 300,00</b>	<b>9 120,00</b>

## 5. Produits exceptionnels

Clôture ludothèque Angevine	1 937,12
APLA solde 2019	1 536,57
Fédération reversement congrès 2019	560,30
Divers régularisation 2019	2 761,86
PSO CAF 2019	<u>6 409,80</u>
	<b>13 205,65</b>

## 6. Charges exceptionnelles

Soulaines régularisations CPO 2019	1 412,09
Diverses régularisations 2019	1 171,57
VNC Sortie matériel hébergement	<u>426,95</u>
	<b>3 010,61</b>

## VI - AUTRES INFORMATIONS

### 1. Effectif

Salarié (hors "CEE")	Exercice clos		Exercice précédent	
	Effectif (1)	E.T.P. (2)	Effectif (1)	E.T.P. (2)
Cadres	1	1	1	1
Employés	34	4.36	28	3.86
Emplois aidés (CEC, E-Jeunes, ...)	0	0	1	0.08
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>5.36</b>	<b>30</b>	<b>4.94</b>

(1) Effectif à la clôture quelque soit la durée de travail (2) Equivalent Temps Plein : Temps plein = 1 820 H/an

"CEE"	Exercice clos		Exercice précédent	
	Nb de personnes	Nb de journées	Nb de personnes	Nb de journées
Contrat CEE	24	370	21	328

### 2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

### 3. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Loyers restant dus : Néant

### 4. Engagements hors bilan

L'association a participé et continue de participer annuellement au financement des indemnités de départ en retraite des personnels de secrétariat, comptabilité et chargée de mission employés par l'Union Régionale des Francas des Pays de la Loire et mis à disposition totalement ou partiellement auprès de l'association départementale du Maine et Loire. Ces indemnités seront reversées à l'association en cas de départ des salariés concernés pour un motif autre que la retraite ou le licenciement (sauf pour faute).

### 5. Contributions volontaires en nature

#### a) Mise à disposition gratuite et prestations en nature

L'association bénéficie de la mise à disposition des locaux du siège départemental situés 27 rue Chef de Ville à Angers, de la part de la ville d'Angers et valorisée à 12 873 € par la Ville par an.

#### b) Bénévolat / Personnel bénévole

La valorisation s'appuie sur l'activité des bénévoles participant aux instances statutaires et aux actions d'animation organisées en Maine et Loire sur la base de 60 heures enregistrées à 100 €, soit 6 000 €.

### 6. Produits internes : « Produits liés à des entités Francas »

Le total des produits d'exploitation facturés à des Entités Francas de la Région au cours de l'exercice s'est élevé à : 56 164 €.

Dont produits de la formation habilitée : €

Dont produits de la formation professionnelle : 9 014 €

Dont autres produits facturés aux Ads : 9 715 €

Dont autres produits facturés à l'UR : 37 435 €